



COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Pour publication immédiate

COMINAR ANNONCE UN FINANCEMENT PAR PRISE FERME POUR UN PRODUIT BRUT DE 200 MILLIONS DE DOLLARS, LA REPRISE DE SON RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DISTRIBUTIONS ET LA DISTRIBUTION DE SEPTEMBRE 2016

Québec (Québec) Le 14 septembre 2016 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« Cominar ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd’hui qu’il avait conclu une convention en vue de vendre 12 780 000 nouvelles parts de fiducie (les « parts ») à un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale Inc. et BMO Marchés des capitaux, dans le cadre d’une prise ferme. Les parts seront offertes au prix de 15,65 \$ la part, pour un produit brut revenant à Cominar d’environ 200 millions de dollars. Le produit net tiré de la vente des parts sera affecté à la réduction de l’encours de la dette contractée aux termes de la facilité de crédit ainsi qu’aux besoins généraux de Cominar.

Cominar a également attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d’acheter 1 917 000 parts supplémentaires, ce qui représente 15 % de la taille du placement. Cette option de surallocation peut être exercée dans les 30 jours suivant la clôture du placement.

Cominar a également annoncé aujourd’hui qu’il recommencera à émettre des parts dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions aux porteurs de parts (le « régime »). Le régime permet aux participants de recevoir leurs distributions mensuelles sous forme de parts additionnelles de Cominar. En outre, les participants auront le droit de recevoir une distribution additionnelle d’une valeur égale à 3 % de chaque distribution en espèces réinvestie dans le cadre du régime, laquelle sera réinvestie dans Des parts supplémentaires. Les porteurs de parts qui étaient inscrits au régime au moment de sa suspension et qui le sont toujours recommenceront automatiquement à participer au régime. Les porteurs de parts qui ne participaient pas auparavant au régime, mais qui souhaitent désormais y adhérer peuvent le faire en communiquant avec leur courtier en valeurs mobilières ou leur courtier en placements ou une autre institution financière qui détient leurs parts.

Enfin, Cominar a annoncé une distribution de **12,25 cents par part** aux porteurs de parts inscrits le 30 septembre 2016, **qui est payable le 17 octobre 2016.**

« Cette mobilisation de capitaux et la reprise des émissions dans le cadre de notre régime cadrent avec nos objectifs de désendettement antérieurement déclarés. Conjuguées aux ventes d'actifs à court terme prévues devant générer un produit d'environ 150 millions de dollars, ces mesures s'inscrivent bien dans notre programme d'optimisation des capitaux et notre stratégie de désendettement. Nous demeurons déterminés à maintenir une note de crédit de première qualité et un solide bilan à long terme », affirme Michel Dallaire, chef de la direction et président du conseil des fiduciaires de Cominar. « Ces mesures n'ont aucune incidence sur notre distribution en espèces mensuelle, qui demeure solide et stable », ajoute M. Dallaire.

Compte tenu du placement et de l'affectation projetée du produit, mais compte non tenu de tout produit des ventes d'actifs prévues, la dette du FPI, exprimée en pourcentage de la valeur comptable brute, devrait diminuer et être ramenée de 54,2 % à environ 51,9 %.

Cominar a l'intention de déposer d'ici le 16 septembre 2016 un supplément de prospectus pour l'émission des parts auprès des commissions des valeurs mobilières et des autorités de réglementation analogues dans chacune des provinces et dans chacun des territoires du Canada. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 23 septembre 2016.

Les parts n'ont pas été ni ne seront inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* et, en conséquence, elles ne seront pas offertes ni vendues ou remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans ses possessions et dans les autres territoires sous sa compétence, ni à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une telle personne, sauf aux termes d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

Les modalités du régime sont exposées sur le site Web du FPI au www.cominar.com, sous l'onglet « Informations aux investisseurs ».

PROFIL au 14 septembre 2016

Cominar figure au troisième rang des plus importants fonds de placement immobilier diversifiés au Canada et demeure, à ce jour, le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Le FPI est propriétaire d'un portefeuille immobilier constitué de 538 immeubles dans trois segments de marché différents, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels et polyvalents. Les immeubles constituant le portefeuille de Cominar, dont la superficie totalise 44,8 millions de pieds carrés, sont situés au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le site Web de Cominar au www.cominar.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar, son exploitation, sa stratégie, son rendement financier et sa situation financière. Ces énoncés

se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer », la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. Le rendement et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient s'écarter sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits sous réserve des risques et incertitudes inhérents aux attentes. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. Cette mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Michel Dallaire, ing., président du conseil, fiduciaire et chef de la direction

Sylvain Cossette, président et chef de l'exploitation

Tél. : 418-681-8151

michel.dallaire@cominar.com

sylvain.cossette@cominar.com